Lettre d’info Décembre 2020 :

Édito :

Nous ne pouvons maîtriser la crise qu’ensemble. En période de crise, il est particulièrement vital pour les partenaires sociaux de s’impliquer et de jouer un rôle dans cette situation. Les collectivités locales sont confrontées au plus grand défi économique et social depuis la crise économique de 2008. Il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Le fond européen de relance est un instrument important. Il donne l’exemple en matière d’investissements dans des secteurs à fort potentiel pour l’avenir, comme le changement climatique et la transformation numérique, qui changent déjà nos vies professionnelles. Pour surmonter la crise, nous avons besoin d’une justice sociale, économiquement forte et adaptée à l’avenir. Nous ne pouvons y parvenir qu’en travaillant ensemble. L’enjeu est de préparer demain pour sauver des emplois et de rendre les travailleurs aptes au monde de demain. Nous proposons, afin de former un trio sur le thème «Mettre en œuvre ensemble une reprise économique et sociale inclusive dans notre territoire», que la Présidente de la Communauté de Commune des Terres du Val de Loire, le Président du Département et le Président de la Région Centre Val de Loire rencontrent les partenaires sociaux pour qu’ils soient plus activement impliqués dans la politique économique de notre territoire. D’ici là toute l’équipe d’Un Nouveau Souffle Pour Cléry-Saint André se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d’année. Prenez soin de vous et de votre entourage. Grégory Bubenheimer

Une ouverture fermée à double tour ...

A Cléry-St André on sait nous gâter. Un maire au grand cœur nous permet de conserver 3 sièges au sein des commissions municipales. Pour exposer cette bien belle démarche, il décide de ne pas appliquer la proportionnelle. Tant de générosité coupe déjà le souffle, puisqu’il aurait été difficile de nous supprimer 2 sièges sans laisser planer le doute de « représailles » poste électorale... Mais le conte de Noël ne s’arrête pas là puisque nous avons, sur une liste restrictive et imposée par la maire, obtenu 1 siège dans une commission l’Intercommunale (CCTVL); aucun au sein des syndicats Intercommunaux (gestion de l’eau C3M, SMETABA, crèche familiale, PETR Loire Beauce)... Ainsi, en se réservant avec la minorité PS l’ensemble des postes au sein des syndicats, il s’assure un dialogue constructif sans réelle opposition ; drôle de conception démocratique.

Le handicap n’a plus sa place en centre-ville ! Si vous êtes une personne à mobilité réduite à Cléry-Saint André vous avez le droit à la double peine :

* La place handicapée devant la mairie, supprimée
* Celle du parking de la mairie vous oblige à passer sur des pavés déformés et est non accessible le dimanche matin.

Personne à mobilité réduite circulez il n’y pas de place pour vous !

Voie sans issue ?

Le problème de la circulation dans Cléry-St André n’est pas d’aujourd’hui et croît chaque année sans qu’aucune vraie solution soit proposée. L’installation du sens interdit rue de la Vieille Voie ré-ouvre donc le débat. Cette solution avait été retenue dans l’étude dite ARTER, mais dans un projet global du sens de circulation. En ne retenant que cette solution, le maire fait peser un risque non négligeable de report de véhicules sur les rues adjacentes (Haut Bergerêt, chemin du Paradis, chemin de l’Enfer…). Une des solutions que nous proposons depuis 2016 est de s’appuyer sur l’étude ARTER comme base de travail, l’actualiser pour répondre aux nouveaux usages, adapter les solutions d’aménagements qu’elle propose avec notre contrainte budgétaire de 200 000€/annuel dans le cadre d’un véritable PPI sur 10 ans, présenter un plan d’action par phase et par quartier, faire preuve de pédagogie en direction des Cléricois pour expliquer les enjeux : de la sécurité des déplacements doux, d’aménagement des rues pour casser la vitesse, d’embellissement du cadre de vie et du renforcement du développement économique… Dans ce contexte, quelles sont les véritables raisons (hormis le clientélisme ?) de mobiliser 130 000€ pour des travaux de voirie chemin du Paré, qui ne font ni partie des urgences ni de la planification d’opérations prévues dans le PLU ? Les Villeneuves, le Clos de l’Ardoux, la rue du Village, la rue du Long Boyau ou encore la rue Plaine d’Azenne ne sont-elles pas plus urgentes ?

Il est facile de tenir un discours d’apaisement pour s’extirper des bagarres de cour de récréation et se hisser au rang de sage. Mais «oublier»?! Jamais !

Pour une opposition participative et constructive Si vous avez une question particulière concernant votre quartier, le fonctionnement d’un service municipal ou si vous n’avez pu obtenir le renseignement que vous souhaitiez, n’hésitez pas à nous contacter, nous nous efforcerons d’obtenir les réponses à vos interrogations. Mail : unspc.info@gmail.com retrouvez nos articles complets sur : www.clery-info.fr (en cours de construction)